



Pour diffusion immédiate
Le lundi 11 mars 2002

COMMUNIQUÉ

L'impact négatif du vieillissement de la population sur l'économie est exagéré

Il est possible d'envisager un impact économique positif, selon une nouvelle étude de l'IRPP

*Institute for
Research on
Public Policy*

*Institut de
recherche
en politiques
publiques*

Montréal – La plupart des études des incidences du vieillissement de la population sur notre niveau de vie et nos finances publiques sont trop pessimistes. Selon Marcel Mérette, professeur d'économie à l'Université d'Ottawa, le phénomène du vieillissement aurait aussi des conséquences positives. Cette conclusion provient de « The Bright Side: A Positive View on the Economics of Aging », une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

Dans cette étude, monsieur Mérette explique que la croissance économique sera maintenue et que les gouvernements pourront payer pour les dépenses engendrées par le vieillissement de la population. En effet, les salaires ainsi que les rentrées fiscales provenant des retraits imposables aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et autres régimes de pensions, augmenteront.

Ce scénario positif défendu par l'auteur se base principalement sur les idées suivantes :

- La probabilité que les salaires augmenteront comparativement aux taux d'intérêts. Selon monsieur Mérette, même si les Canadiens à la retraite utiliseront leurs épargnes et que les gouvernements dépenseront davantage pour les programmes pour les personnes âgées, il n'y aura pas de pénurie d'épargne net, comme le prédit le scénario pessimiste. Effectivement, le besoin d'utiliser l'épargne ailleurs dans l'économie tombera, dû à un faible besoin d'investir dans l'immobilier ou autres actifs matériels. Et, s'il n'y a pas de manque net d'épargne, le rendement du capital (taux d'intérêt) fléchira par rapport aux salaires plutôt que d'augmenter comme on le prévoit généralement.
- L'attrait des salaires plus élevés (relativement aux taux d'intérêts) encouragera les jeunes à se perfectionner par l'éducation ou la formation et incitera les travailleurs âgés à demeurer plus longtemps sur le marché du travail.
- Les rentrées fiscales, provenant des retraits imposables aux REER et autres régimes privés de pensions, augmenteront et feront contrepoids à la hausse des dépenses publiques liées aux programmes de santé et revenus de retraite pour les personnes âgées.

En somme, selon monsieur Mérette, les prédictions sur la capacité future des gouvernements canadiens de pouvoir répondre aux pressions reliées au vieillissement de la population, tout comme les prédictions sur le problème de l'équité générationnelle associé au besoin de financer le vieillissement des baby boomers à même les revenus de la jeune génération, sont trop pessimistes.

Les défis inhérents au vieillissement exigeront une plus grande souplesse car les priorités en termes de dépenses vont fluctuer. Il faudra encourager le perfectionnement des plus jeunes générations et éliminer les obstacles à la participation à la population active des personnes approchant la retraite. Ces défis exigeront par ailleurs que l'on s'attaque aux problèmes anticipés de disparités régionales entre, d'une part, les besoins reliés au vieillissement et, d'autre part, les ressources fiscales. Si nous pouvons surmonter ces difficultés, il n'y a pas lieu de craindre l'incidence du vieillissement de la population sur le niveau de vie ou les finances publiques du pays. L'intérêt public sera mieux servi par une approche plus équilibrée à la question du vieillissement.

« The Bright Side: A Positive View on the Economics of Aging » est le plus récent cahier *Choix* à paraître dans la nouvelle série de l'IRPP sur la croissance économique. L'étude est maintenant disponible, en format Adobe (.pdf), sur le site Web de l'Institut au <http://www.irpp.org>. Pour accéder au document, vous n'avez qu'à cliquer sur l'icône "Quoi de neuf" de la page d'accueil.

Pour d'autres précisions ou pour obtenir une entrevue avec l'un des auteurs, prière de communiquer avec l'IRPP. Veuillez noter que vous pouvez maintenant recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique – pour ce faire, rendez-vous à la « Salle des nouvelles » sur notre site Web.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme canadien, indépendant et sans but lucratif qui cherche à améliorer les politiques publiques canadiennes en encourageant la recherche, en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens.

- 30 -

Renseignements :
Sáng Tran-Quang
Agente de liaisons médias
IRPP

(514) 985-2461
stranquang@irpp.org